

L'IMPARFAIT D'ATTÉNUATION : QUAND PARLER À L'IMPARFAIT, C'EST FAIRE

Jean-Claude Anscombe

Armand Colin | *Langue française*

2004/2 - n°142
pages 75 à 99

ISSN 0023-8368

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2004-2-page-75.htm>

Pour citer cet article :

Anscombe Jean-Claude, « L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire »,
Langue française, 2004/2 n°142, p. 75-99. DOI : 10.3917/lf.142.0075

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire¹

I. AVANT-PROPOS

Les nombreuses valeurs attribuées à tort ou à raison à l'imparfait comprennent certains emplois où la dimension temporelle semble servir à un premier plan non visiblement temporel. Souvent qualifiées de *modales* par rapport aux valeurs proprement *temporelles*, ces valeurs comprennent un *imparfait d'atténuation*, dénomination largement reprise par les grammaires², et qualifiant des emplois comme :

- (1) *Je voulais/venais vous demander un service* (Riegel et al., Wilmet).
- (2) *Je voulais vous demander si vous viendrez à notre réunion* (Wartburg et Zumthor).
- (3) *J'avais encore une chose à vous demander* (Wartburg et Zumthor).
- (4) *Messieurs, en commençant ce cours, je voulais vous demander deux choses* (Grevisse).
- (5) *Bonjour, Monsieur, je venais voir si vous aviez réfléchi* (Grevisse).

1. Tous mes remerciements à D. Leeman (Univ. de Paris X) et à P. Haillet (Univ. de Cergy-Pontoise) pour les nombreuses discussions que nous avons eues sur ce sujet. D. Flament (Univ. de Paris X) m'a fait de multiples remarques et des suggestions fort pertinentes. Lors d'une conférence, L. Rosier (Univ. Libre de Bruxelles) m'a fait l'immense confiance de me communiquer le manuscrit (*cf. biblio*) d'un article qu'elle s'appropriait à publier sur ce même sujet, et sa réflexion a bien évidemment nourri la mienne. Elle y traite en détail le lien entre imparfait hypocoristique (et autres) et style indirect libre, ainsi que le jeu des personnes dans ce type d'emploi. Plutôt que de répéter (mal) ce qu'elle dit (fort bien), j'ai préféré mettre l'accent sur le côté temps/aspect, et sur la question du mécanisme de l'acte effectué. Je n'ai pu prendre connaissance à temps de l'article récent de J. Bres (*Langue française* (2003), n° 138). Qu'il veuille bien m'en excuser.

2. Grevisse, 1980, p. 440 ; Riegel-Pellat-Rioul, 1994, p. 310 ; Wartburg-Zumthor, 1958, p. 214 ; Wilmet, 1997, p. 384. Arrivé-Gadet-Galmiche, 1986, ne mentionne pas cet emploi, et Wilmet prend ses distances : « ... L'« imparfait de l'indicatif » se prête à un florilège d'exploitations, que les grammairiens ont étiquetées, non sans ingéniosité... » (*op. cit.*). Enfin, Grevisse classe l'imparfait d'atténuation dans les emplois temporels de ce temps.

- (6) *Écoute Caroline, avant que tu me quittes, je voulais te demander quelque chose* (Grevisse).
(7) *Je me proposais de mettre à contribution votre générosité* (Grevisse).

Tous les auteurs coïncident pour y voir :

a) Un procédé « diplomatique », qui « ... atténue ce que le présent aurait de trop catégorique ou de brutal... » (Grevisse), qui sert à « ... atténuer une affirmation... » (Wartburg et Zumthor), à exprimer « ... une demande polie... » (Riegel *et al.*).

b) Un procédé borné à quelques verbes qui n'expriment pas l'idée principale et s'emploient avec un autre verbe qui l'introduit (Wartburg et Zumthor), avec quelques verbes introduisant un infinitif et jouant le rôle de semi-auxiliaires (Grevisse), avec un verbe de volonté ou de mouvement à la première personne. Les verbes cités sont très exactement *avoir, se proposer, venir, vouloir*.

Certains auteurs – dans le cas présent Grevisse et Riegel *et al.* – font par ailleurs explicitement référence à une opération de distanciation par « rejet dans le passé » (Grevisse).

Nous nous proposons dans ce qui suit d'étudier les caractéristiques linguistiques de l'imparfait d'atténuation (dorénavant I.A.), et de répondre en tout ou partie aux questions suivantes :

1. Y a-t-il des caractéristiques linguistiques propres à l'I.A., et le distinguant d'autres emplois ? En particulier d'une valeur modale comme l'*imparfait commercial* ou *forain* : *Qu'est-ce qu'il lui fallait ce matin, à la petite dame ?* (Wilmet, *op. cit.*, p. 384), mais aussi de valeurs régulièrement classées dans les emplois temporels³. Ainsi que de l'*imparfait hypocoristique* – *Il faisait bon, mon chien, auprès du feu ?* (Wilmet, *op. cit.*) – qui est classé par tous dans les valeurs temporelles de l'imparfait, mais cependant qualifié de procédé atténuateur par Riegel *et al.* (*op. cit.*, p. 309), et de l'*imparfait ludique* – *Toi tu étais le gendarme, et moi, le voleur* (Wilmet, *id.*) – deux emplois qui ne sont pas toujours distingués⁴.

2. Peut-on caractériser les emplois de cet I.A., en particulier est-il vrai qu'il est limité à quelques verbes fléchis à l'imparfait et employés dans la principale ? S'agit-il d'une valeur propre à l'imparfait, ou bien y a-t-il un procédé général d'atténuation dont l'imparfait serait un marqueur parmi d'autres ?

3. L'I.A. est-il rattachable à d'autres emplois de l'imparfait, en particulier aux emplois temporels ?

Pour ne pas avoir à constamment rappeler les caractéristiques de leurs manifestations, nous distinguerons provisoirement quatre emplois principaux, à savoir, en sacrifiant à la terminologie en vigueur⁵ :

(A) Un imparfait d'atténuation proprement dit, composé des emplois qui sont des demandes faites par le biais d'une forme assertive, ainsi *Je voulais vous demander un petit service*.

3. Je n'examinerai pas ici les rapports éventuels de l'imparfait d'atténuation avec le style indirect libre, qui, dans la mesure où il sert à faire parler quelqu'un, pourrait par là-même être utilisé pour l'atténuation. De tels rapports sont longuement évoqués dans Rosier, à paraître.

4. Ainsi Riegel *et al.* appelle l'imparfait hypocoristique l'imparfait « enfantin », dénomination généralement réservée à l'imparfait ludique.

5. D. Flament me fait remarquer qu'il est possible que dans *Et si on allait se promener ?* on ait également à faire à un imparfait de type « modal ». Je n'en parlerai pas ici.

L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire

(B) Un imparfait commercial, emplois qui consistent en des demandes faites par le biais d'une forme interrogative, et regroupant, outre l'exemple de Wilmet *Qu'est-ce qu'il lui fallait ce matin, à la petite dame ?*, des énoncés comme *Vous (cherchiez + vouliez + aviez besoin de + désiriez) quelque chose ?/Il vous fallait quelque chose (d'autre) ?*.

(C) Un imparfait ludique, reconnaissable au fait qu'il s'agit d'affirmations destinées à se réaliser dans le futur : *Toi tu étais le gendarme, et moi, le voleur*.

(D) Un imparfait hypocoristique, commentant une situation actuelle sous la forme d'une affirmation ou d'une demande de confirmation : *Il était beau, le chien-chien à sa mémère, Alors, on buvait un bon petit coup sans les copains ?*

Bien entendu, cette pseudo-classification n'a d'autre finalité qu'heuristique, un des buts de cet article étant précisément d'en questionner la validité.

2. L'I.A. : QUELQUES PROPRIÉTÉS DISTRIBUTIONNELLES

L'approche adoptée ici consistera à considérer la série (A) comme la manifestation standard de l'I.A., à en étudier les propriétés linguistiques, et à voir si les propriétés des trois autres séries autorisent leur réduction à la série (A).

2.1. La série (A) : le paradigme verbal

Nous examinerons dans un premier temps la liste des verbes possibles comme porteurs de l'imparfait dans les emplois de type (A), afin de vérifier l'hypothèse souvent avancée d'un phénomène limité à une très petite quantité de verbes, généralement trois ou quatre, à en juger par les exemples fournis. Les exemples ci-après, tous de type (A), semblent à peu près épuiser la matière :

- (2) *Je voulais vous demander si vous viendrez à notre réunion.*
- (8) *Je voulais un maillot de bain.*
- (9) *J'avais besoin d'un maillot de bain.*
- (3) *J'avais encore une chose à vous demander.*
- (5) *Bonjour, monsieur, je venais voir si vous aviez réfléchi à mon offre.*
- (10) *Je souhaitais m'entretenir avec le patron.*
- (11) *Je désirais vous présenter des excuses.*
- (12) *Je me proposais de vous parler de mon projet.*
- (13) *J'avais l'intention de vous demander une augmentation.*
- (14) *J'avais très envie d'une glace⁶.*
- (15) *Il me fallait un rendez-vous pour demain.*
- (16) *Je passais juste pour prendre mon agenda⁷.*
- (17) *Je cherchais un maillot de bain.*
- (18) *(Je téléphonais + j'appelais) juste pour demander l'adresse de Lia.*
- (19) *Je pensais (qu'on pourrait + à la possibilité d') aller faire un petit tour.*

Tous ces énoncés⁸ ont pour structure une infinitive dominée par un verbe. Elle peut être explicite, comme dans (13), mais aussi implicite. Il ne me paraît pas forcer les faits que de voir par exemple dans (15) 'obtenir un rendez-vous', et dans (17) 'avoir

6. Cet exemple n'est pas accepté par tous : il sera examiné en détail plus avant.

7. Exemple de L. Abouda.

8. Sauf bien entendu (19), qui possède une « variante » en complétive.

un maillot de bain'. Le sujet de cette infinitive est le locuteur du tout, ce qui se manifeste habituellement par une première personne du verbe dominant à l'imparfait, mais non nécessairement, ainsi (15). Ces points seront précisés plus loin.

Remarquons que l'avant-dernier exemple n'est possible qu'à l'oral : on ne peut mettre dans une lettre *Je vous écrivais juste pour vous demander un petit service*. Les autres exemples ne sont guère meilleurs dans cet emploi : *Cher ami, je voulais vous demander un petit service...* Acceptabilité qu'on peut améliorer : *Cher ami, je vous écris parce que je voulais vous demander un petit service...* D'une façon générale, dans leur rôle de requête, les énoncés (1) – (19) supposent l'existence explicite d'un contexte gauche, sous forme de référence à un certain passé. Il s'agit la plupart du temps d'une question du genre de *Qu'est-ce que je peux faire pour vous ?/Est-ce que je peux vous aider ?/Qu'est-ce que vous voulez ?*, y compris le classique commercial *Vous vouliez quelque chose ?*. La différence apparaît sur le dialogue suivant, mettant en scène une personne entrant dans une boutique :

(20) Le vendeur : — *Bonjour.*

Le client : — *Bonjour, (je voudrais + *je voulais) un maillot de bain.*

Modifions la scène : le client, après avoir fureté dans la boutique, se dirige vers la sortie, sans avoir rien choisi :

(21) Le vendeur : — *Est-ce que je peux (vous aider + faire quelque chose pour vous ?)/ Vous vouliez quelque chose ?*

Le client : — *Oui, je (voudrais + voulais) un maillot de bain.*

On notera qu'en fait, l'imparfait est meilleur que le conditionnel dans cette dernière scène. Il y a plus : d'autres verbes que les quelques verbes cités ici ne peuvent remplir cette même fonction – nous verrons plus loin qu'il s'agit en fait d'un problème de télicité bien spécifique. Ainsi, *aimer* sert fréquemment à faire des demandes, en général au conditionnel : *J'aimerais un café bien chaud/J'aimerais avoir un entretien avec le patron/J'aimerais vous demander une augmentation*. Or il ne peut jouer ce rôle à l'imparfait : **J'aimais un café bien chaud /*J'aimais avoir un entretien avec le patron /*J'aimais vous demander une augmentation*. Une remarque analogue vaut pour *Ça (m'intéresse + m'intéresserait) de savoir si (vous viendrez à la réunion + vous avez réfléchi)*, qui peuvent être interprétés comme des demandes analogues à (2) et (5) respectivement. Là encore, l'imparfait ne convient pas : *Ça m'intéressait de savoir si (vous viendrez à la réunion + vous avez réfléchi)* ne constituent pas une demande au moment où on le prononce, mais le simple rapport d'une demande antérieure. La série (A) n'est donc pas arbitraire quant aux verbes à l'imparfait qui peuvent y figurer, et qui se répartissent *grosso modo* en cinq catégories : a) Des verbes proches d'auxiliaires et semi-auxiliaires : *avoir à, avoir besoin de, vouloir, falloir, tenir à* ; b) Des verbes de mouvement : *venir, passer* ; c) Des verbes de sentiment : *désirer, souhaiter* ; d) Des verbes d'état psychologique : *avoir envie de, avoir l'intention de, penser, réfléchir, se proposer* ; e) Des verbes de « tentative » : *chercher, téléphoner, appeler*. Cette classification intuitive, et vraisemblablement très discutable, n'a d'autre but ici que la commodité. Elle permet de constater que des verbes qui, dans d'autres tournures, peuvent éventuellement servir à des requêtes (au sens vague du terme), ne conviennent pas ou moins bien à l'imparfait :

(22) *Vous (pouvez + *pouviez) vous retirer.*

(23) — *Que puis-je faire pour vous ? — (Je suis très désireux de + *j'aime + *j'aimais + ?j'étais très désireux de) consulter votre nouveau catalogue.*

L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire

- (24) — *Qu'est-ce que je vous sers ?* — (*J'ai envie + j'avais envie*) *d'une glace au chocolat.*
- (25) — *Qu'est-ce que je vous sers ?* — (*Je vais prendre*⁹ + *je prends + je prendrais bien + ??j'allais prendre + *je prenais + *je prenais bien*) *une glace au chocolat.*

2.2. La série (A) : problèmes de temps et d'aspect

Le seul autre temps possible dans tous les cas de la série (A) – avec conservation de l'acte de requête – est le présent, le futur étant en particulier régulièrement exclu¹⁰. Par ailleurs, le conditionnel présent, le conditionnel passé, et le passé composé sont possibles, mais non systématiquement :

- (26) *Je (voulais + veux + voudrais + aurais voulu + *voudrai*¹¹ + **ai voulu*) *vous demander si vous viendrez à notre réunion.*
- (27) *Je (voulais + veux + voudrais + aurais voulu + *voudrai + *ai voulu)* *un maillot de bain.*
- (28) (*J'avais + j'ai + j'aurais + *j'aurais eu + *j'aurai + *j'ai eu*) *besoin d'un maillot de bain.*
- (29) (*J'avais + j'ai + j'aurais + ??j'aurais eu + *j'aurai + *j'ai eu*) *encore une chose à vous demander.*
- (30) *Bonjour, monsieur, je (venais + viens + *viendrais + *serais venu + *viendrai + suis venu)* *voir si vous aviez réfléchi à mon offre.*
- (31) *Je (souhaitais + souhaite + souhaiterais + aurais souhaité + *souhaiterai + *ai souhaité)* *m'entretenir avec le patron.*
- (32) *Je (désirais + désire + désirerais + aurais désiré + *désirerai + *ai désiré)* *vous présenter des excuses.*
- (33) *Je me (proposais + propose + *proposerais + *serais proposé + *proposerai + suis proposé)* *de vous parler de mon projet.*
- (34) (*J'avais + j'ai + *j'aurais + *j'aurais eu + *j'aurai + *j'ai eu*) *l'intention de vous demander une augmentation.*
- (35) (*J'avais + j'ai + j'aurais + j'aurais eu + *j'aurai + *j'ai eu*) *très envie d'une glace.*
- (36) *Il me (fallait + faut + faudrait + aurait fallu + ??faudra + *a fallu)* *un rendez-vous pour demain.*
- (37) *Je (passais + passe + *passerais + *serais passé + *passerai + suis passé)* *juste pour prendre mon agenda.*
- (38) *Je (cherchais + cherche + *chercherais + *aurais cherché + *chercherai + ??ai cherché)* *un maillot de bain.*
- (39) (*Je (téléphonais + téléphone + *téléphonerais + *aurais téléphoné + *téléphonerai + ai téléphoné) + (j'appelais + j'appelle + *j'appellerais + *j'aurais appelé + *j'appellerai + j'ai appelé)*) *juste pour demander l'adresse de Lia.*
- (40) *Je ((pensais + pense + *penserais + *aurais pensé + *penserai + ai pensé) + (qu'on pourrait + à la possibilité d'))* *aller faire un petit tour.*

On aboutit aux conclusions suivantes : (i) Tous les verbes principaux de (A) admettent, outre l'imparfait, le présent, avec possible conservation de la valeur de

9. Cet exemple montre que dans *aller* + infinitif, la seule présence de *aller* ne suffit pas, la contrainte s'exerce aussi au niveau de l'infinitive qu'il introduit.

10. Ces temps peuvent dans certains cas transmettre une demande ou une offre, c'est-à-dire des requêtes. Ainsi : *Avez-vous reçu le Monde ?* ; *Vous resterez bien dîner avec nous ?* ; *Vous me signerez un chèque de 10 000€, etc.*

11. Pour ceux qui ne distinguent pas la prononciation de *voudrais* et *voudrai*, le passage à la première personne du pluriel fait automatiquement la différence.

requête¹². Aucun n'admet le futur¹³; (ii) Admettent le conditionnel présent et passé, mais non le passé composé : *avoir envie de, désirer, falloir, souhaiter, vouloir*; (iii) Admettent le conditionnel présent, mais ni le conditionnel passé, ni le passé composé : *avoir à, avoir besoin de*; (iv) N'admettent aucun conditionnel, mais admettent le passé composé : *penser que, se proposer de; appeler pour, téléphoner pour*; (v) N'admettent ni le conditionnel, ni le passé composé : *avoir l'intention de, chercher*.

Aspectuellement parlant, la plupart des verbes présents dans la tête des énoncés de (A) sont des verbes notoirement statifs (*désirer, penser, etc.*), ou d'activité (*téléphoner, passer, venir*). Mais il est bien connu que si la nature du verbe concourt à l'aspect exprimé lors de l'énonciation, l'aspect lexical du verbe ne fournit pas directement l'aspect énonciatif. Or les énoncés de la série (A) ne sont pas atéliques – comme on pourrait s'y attendre – mais bel et bien téliques¹⁴. Tous sans exception décrivent en effet un événement dirigé vers un but bien précis, à savoir l'effectuation d'une requête, soit une demande (cas le plus fréquent), soit une offre (comme dans (11) ou (19)). La complétive infinitive présente en surface ou sous-jacente renvoie à un événement dont la réalisation est future par rapport au moment de l'énonciation : *avoir un maillot de bain, s'entretenir avec le patron, prendre son agenda, aller faire un tour, etc.* Par ailleurs ce trait est constitutif de l'énonciation : à l'énoncé *Je désirais vous présenter des excuses* on ne peut rétorquer par *Pourquoi? Vous ne le désirez plus?*, sauf volonté d'ironie ou d'agressivité. En d'autres termes, les énoncés de (A) sont *faits pour* exécuter une requête. Nous verrons plus loin des propriétés qui vont également dans ce sens.

2.3. La série (A) : les modalités énonciatives

Pour ce qui est de (A) en tout cas, la forme assertive semble y être la règle. En effet, les formes interrogatives consacrées à la requête¹⁵, qu'il s'agisse d'une demande ou d'une offre, ne peuvent en général être mises à l'imparfait dans cet emploi. De ce point de vue, on comparera les couples d'opposition :

- (41) — *Est-ce que je peux faire quelque chose pour vous?* — *Oui, (avez-vous + *aviez-vous) des maillots de bain?*
- (42) — *Est-ce que je peux faire quelque chose pour vous?* — *Oui, (pouvez-vous + *pouviez-vous) me servir un whisky?*
- (43) — *Alors, qu'est-ce qu'on boit?* — *(Voulez-vous + *vouliez-vous + désirez-vous + *désiriez-vous + ça vous dit + *ça vous disait) un petit whisky?*
- (44) *Tu veux mon pied dans le derrière?* / **Tu voulais mon pied dans le derrière?*

Quant à la répartition des personnes, l'immense majorité des exemples est à la première personne du singulier/pluriel, ou à toute personne équivalente, ainsi on

12. Je ne tiens pas compte ici du caractère plus brutal d'une requête faite au présent.

13. Le futur est en fait possible si une requête a déjà été faite antérieurement. Par exemple : *Il me fallait + faudrait) six litres de lait. Il me faudra aussi 500 g de beurre.*

14. On constate ainsi que *aimer*, au contraire de *désirer*, n'est vraisemblablement pas télique : (*je désirerais + je désirais) vous présenter des excuses*, versus (*j'aimerais + *j'aimais) vous présenter des excuses*.

15. Suivant en cela Anscombe, 1980, j'appelle *requête* un acte général, comportant comme cas particuliers *la demande* (requête dans l'intérêt du locuteur), et *l'offre* (requête dans l'intérêt du destinataire).

(*On voulait savoir si vous avez le dernier disque de Whitney Houston*). On nous objectera cependant que (15) est à la non-personne *il* : il comporte en fait le déictique *me*, qui renvoie au locuteur. On voit ainsi quelle est la règle : le déictique de la principale doit renvoyer à la personne qui parle pour que puisse s'y exprimer cette valeur de requête caractéristique de l'I.A. On comprend ainsi l'impossibilité de l'imparfait dans (44) : outre qu'il s'agit d'une interrogation et non d'une assertion, le déictique *tu/vous* ne renvoie pas au locuteur, mais au destinataire. On ferait un raisonnement analogue pour (41), (42), et (43). Notons au passage – nous y reviendrons – que des formes interrogatives comme *Est-ce que je peux faire quelque chose pour vous ?*, malgré la présence de *je*, ne supportent cependant pas l'imparfait avec conservation de la valeur de requête : **Est-ce que je pouvais faire quelque chose pour vous ?*

2.4. (A) et les autres séries

2.4.1. Le paradigme verbal

Dans le cas de l'imparfait commercial (série (B)), les verbes possibles sont *grosso modo* les mêmes que ceux de (A), ce qui sépare (A) et (B) des séries (C) et (D), dans lesquelles le choix du verbe est libre. Par exemple :

- (45) *Toi, tu prenais la poupée, et moi l'auto à pédales.*
- (46) *Alors, on s'amusait bien ?*
- (47) *Il avait très faim, le petit garçon.*

On remarque également que dans le cas de (B), l'hypothèse d'une infinitive sous-jacente n'est pas absurde : *Vous vouliez quelque chose ?* \equiv *Vous vouliez* (voir + acheter + avoir) *quelque chose ? ; Qu'est-ce qu'il lui fallait ce matin, à la petite dame ? ... Qu'est-ce qu'il lui fallait se procurer ce matin, à la petite dame ?* Cette possibilité est totalement exclue pour les deux autres séries (C) et (D).

2.4.2. Problèmes de temps et d'aspect

Dans les quatre séries, et comme dans la série (A), le seul temps uniformément possible, outre l'imparfait, est le présent de l'indicatif. Le futur est exclu dans (D) (imparfait hypocoristique), et tout à fait banal dans (C) (imparfait ludique). Ce dernier fait n'est pas surprenant puisqu'il s'agit alors d'affirmations concernant des états futurs. Il est également exclu de (B), sauf si l'énoncé suit une requête précédente. Par exemple si c'est une cliente régulière (*Qu'est-ce qu'il lui faudra, ce matin, à la petite dame ?*), ou si une seconde requête est fait au cours de la même session (*Qu'est-ce qu'il lui faudra d'autre, à la petite dame ?*)¹⁶. Notons enfin que le futur est également exclu de (A). Pour ce qui est du conditionnel, il est banal dans (C), et totalement exclu dans (D). (A) et (B) présentent enfin un comportement identique pour ce qui est de l'emploi du conditionnel. Le conditionnel n'y est possible en lieu et place de l'imparfait que pour les seuls verbes exprimant une volition soit directement (*vouloir, désirer, souhaiter, avoir envie*), soit comme conséquence d'une nécessité (*avoir à, avoir besoin, falloir*), ce qu'illustrent les exemples ci-après :

- (48) (*J'avais + j'aurais*) *besoin d'un maillot de bain.*
- (49) (*Je souhaitais + je souhaiterais*) *m'entretenir avec le patron.*

16. Certains sujets parlants admettent cependant le futur dans le cas d'une première et seule requête.

- (50) (*Je me proposais + *je me proposerais*) de vous parler de mon projet.
(51) *Qu'est-ce qu'il lui fallait + faudrait* ce matin, à la petite dame ?
(52) *Vous aviez + auriez* besoin de quelque chose d'autre ?
(53) *Vous cherchiez + *chercheriez* quelque chose ?

2.4.3. Modalités énonciatives

Comme noté précédemment, (A) est systématiquement à la forme assertive. (B) est en revanche de type interrogatif, que la forme utilisée soit une des formes prévues à cet effet (*Est-ce que..., Qu'est-ce que..., Désiriez-vous...*), ou bien l'interrogation par intonation. On note immédiatement cependant que ces interrogations ont une valeur particulière, dans la mesure où la réponse a valeur de demande. À la question *Aviez-vous besoin de quelque chose ?* par exemple, la réponse *Trois kilos de pommes de terre* n'a pas une valeur 'informative' de type 'J'ai besoin de trois kilos de pommes de terre', mais vaut pour la demande 'donnez-moi trois kilos de pommes de terre'. Rien de tel pour (C), qui est une projection dans le futur exprimée par un temps du passé, une simple mise en scène. (D) enfin se compose soit d'assertions à valeur proche de l'exclamative (*Il voulait jouer à la baballe, le chienchien*), soit d'une demande de confirmation, souvent à valeur ironique. Dans les deux cas, on remarquera l'abondance de procédés expressifs, soit sous forme adjectivale (*petit, gros*), sous forme de degrés (*très*), de redoublements¹⁷, ou encore de tournures 'familiales' (datif réfléchi, chute du pronom sujet de 3^e personne), dont voici un échantillon :

- (54) *L'était beau, le petit chienchien, l'avait (très-très faim + une grosse faim).*
(55) *Alors, on se la sirotait dans son petit coin, sa bonne gnôle de derrière les fagots ?*¹⁸

C'est vraisemblablement l'abondance de tels procédés qui a valu à cette tournure la qualification d'*imparfait mignard*. Signalons enfin que la demande de confirmation de l'imparfait hypocoristique est de façon à peu près systématique accompagnée de *alors*, un *alors* possible également – mais non obligatoire – dans les exemples de (C), et possible dans certains exemples seulement de (B)¹⁹. Dans le cas de (A), cet *alors* est impossible, mais on aurait de façon tout à fait naturelle *Hé bien* ou encore *Pour tout vous dire*, combinaisons cette fois impossibles avec les exemples de (D). *Hé bien* est à la rigueur possible avec les exemples de (B), difficile avec ceux de (C). Quant à *Pour tout vous dire*, il est impossible tant avec (B) qu'avec (C)²⁰.

Passons à la répartition des personnages du discours. Nous avons vu que dans le cas de (A), la déixis principale renvoie au locuteur. Dans le cas de (B), c'est l'inverse : la déixis est organisée autour du destinataire et non plus du locuteur (*Vous cherchiez quelque chose ?*), moyennant un éventuel terme d'adresse (*Alors, elle voulait quoi, la petite fille ?*), comme d'ailleurs dans (D). En ce sens, (C) est original, car ce type d'imparfait ne privilégie ni le locuteur, ni le destinataire, la déixis y concernant tous les participants.

17. Schogt ; 1968, attribuée à Damourette et Pichon les exemples : *Ah ! Qu'il était joli joli, mon petit Maurice*, et *Il faisait de grosses misères à sa maman, le vilain garçon*.

18. Il faudrait également étudier les schémas intonatoires, point relevé par Wilmet (*op. cit.*), et par Rosier (*op. cit.*).

19. Par exemple : *Alors, qu'est-ce qu'il lui fallait, ce matin, à la petite dame ? / ?? Alors, il vous fallait quelque chose ?*

20. *Pour tout vous dire* semble n'être possible qu'avec les formes assertives.

2.4.4. Résumé et conclusion

Les principales caractéristiques des différentes séries conduisent au tableau ci-après, avec les conventions : + signifie que la propriété est possédée, – qu'elle ne l'est pas, et \pm qu'elle n'est vérifiée que partiellement.

	SÉRIE A	SÉRIE B	SÉRIE C	SÉRIE D
Verbes possibles	choix limité	choix limité	choix libre	choix libre
Infinitive sous-j.	+	+	–	–
Présent indicatif	+	+	+	+
Futur	–	–	+	–
Conditionnel	\pm	\pm	+	–
Forme assertive	+	–	+	\pm
Forme interrog.	–	+	–	\pm
Déixis je	+	–	–	–
Déixis tu	–	+	–	+
Déixis je + tu	–	–	+	–
Alors	–	+	+	+
Pour tout vous dire	+	–	–	–

La conclusion s'impose quasiment d'elle-même. Les séries (A) et (B) sont proches, et s'opposent toutes deux aussi bien à (C) qu'à (D). Elles concernent les mêmes verbes, et aux mêmes temps, et présentent des oppositions symétriques : déixis *je*/déixis *tu*, forme assertive/forme interrogative, que recoupe l'opposition *alors* (demande de réponse)²¹ / *pour tout vous dire* (annonce de réponse). Enfin, les deux séries s'organisent autour de la notion de demande (au sens flou), selon un mécanisme que nous évoquerons plus loin. Rien de tel pour (C) et (D), moins contraintes au niveau des verbes, mais s'opposant au niveau des temps verbaux. Je proposerai donc de réserver le nom d'imparfait d'atténuation **I.A.** aux deux séries (A) et (B), qui sont les deux facettes d'une même entité. On conserve ainsi l'idée d'un procédé limité à quelques verbes (d'où l'idée d'un mécanisme spécifique), servant effectivement à exprimer une demande (toujours au sens flou) polie, là où le présent serait par trop abrupt. Caractéristiques que ne possèdent pas (C) et (D), non limitées, ne servant pas à exprimer une demande, et pour lesquelles l'emploi du présent ne ferait pas une différence sensible. Qu'on compare de ce point de vue :

(56) *Toi tu étais le gendarme, et moi le voleur/Toi, tu es le gendarme, et moi le voleur.*

(57) *Alors, on buvait un bon petit coup sans les copains ?/Alors, on boit un bon petit coup sans les copains ?*

On notera que je n'ai pas dit que (C) et (D) n'avaient rien en commun avec (A) et (B). Dans tous les cas, il s'agit d'une mise en scène²² par le biais de l'imparfait, et d'une mise en scène reposant vraisemblablement sur une distanciation dans le temps, ce que je me propose de montrer dans les cas (A) et (B). Mais l'originalité de (A) et de (B) est que cette mise en scène y est au service d'un acte de demande bien particulier, et qu'on ne trouve ni dans (C), ni dans (D), où l'on a parfois l'impression que cette mise en scène est son propre but.

21. Il s'agit du *alors* de prise à partie, la prise à partie étant ici une demande de réponse.

22. Wilmet (*op. cit.*) note déjà la dimension théâtrale de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je me propose de montrer maintenant que l'imparfait des séries (A) et (B), tout en servant de façon indéniable à ce que j'ai appelé une demande au sens flou, est en réalité tout aussi temporel que les emplois dits 'standards' de ce même temps.

3. L'I.A. ET LE TEMPS

Je me servirai de la description de l'imparfait qui se trouve dans Anscombe, 1992, tout en tenant compte de certaines remarques de Berthonneau-Kleiber, 1993, 1994. J'utiliserai de façon systématique la notion d'espace discursif telle qu'elle est définie dans Anscombe, 1986, 1990, et qui est une généralisation de la notion de thème²³. Pour alléger l'expression, la tournure 'imparfait standard' désignera l'imparfait temporel habituel, opposé aux 'autres imparfaits', en particulier l'imparfait modal.

3.1. I.A. et espaces discursifs temporels

Une première propriété de l'imparfait standard est qu'il renvoie toujours à un espace discursif temporel. En d'autres termes, utiliser un imparfait c'est toujours évoquer une entité ou un événement situé dans une période temporelle bien précise. Cette période temporelle doit donc être explicite, ou à tout le moins facilement récupérable. C'est pourquoi un énoncé comme *Toto se présentait à l'Académie française* est bizarre *ex abrupto*, comparé à *En 2000, Toto se présentait à l'Académie française*, qui spécifie une période temporelle, ou à la rigueur *C'est l'année où Toto se présentait à l'Académie française*, qui affirme l'existence d'une période temporelle, sans toutefois la spécifier. Nous allons montrer que de façon tout à fait parallèle à l'imparfait standard, les emplois que nous avons qualifiés d'I.A. requièrent également la présence d'un espace discursif temporel (dorénavant E.T.). Commençons par la série (B), et considérons l'exemple bien connu *Vous vouliez quelque chose ?*. Supposons qu'un passant entre dans un bar, et s'y assoie sans rien dire. Le garçon, qui l'a vu arriver, se dirige aussitôt vers lui pour prendre la commande. Il pourrait lui dire *Vous voulez quelque chose ?*, mais certainement pas *Vous vouliez quelque chose ?*²⁴. Si le client vient en effet d'arriver, il n'y a pas à proprement parler de période temporelle spécifique qui lui est attachée en tant que client. Si comme nous le soutenons, notre I.A. est temporel, il se doit de renvoyer à E.T. Dans notre exemple, un tel E.T. n'est pas présent ni restituable, d'où l'impossibilité – ou à tout le moins la maladresse – de la demande. Si en revanche, le client attend déjà depuis un certain temps, et a déjà tenté à plusieurs reprises, mais sans succès, de se faire servir, notre énoncé est alors tout à fait pertinent. On peut d'ailleurs remarquer que dans le premier contexte, et bien que *Vous voulez quelque chose ?* soit possible, il ne peut être précédé d'un *alors* anaphorique de la situation de

23. Un segment d'un énoncé définit un espace discursif s'il précise un cadre à l'intérieur duquel une entité est dite se trouver, ou un événement avoir lieu. Cet espace discursif est temporel si le cadre fourni spécifie une période temporelle, ou une entité caractérisée dans une période temporelle. Ces notions sont reprises entre autres dans Anscombe ; 1992.

24. Même opposition dans ce même contexte avec *Qu'est-ce qu'il vous (faut + *fallait) ?*, *Qu'est-ce que je vous (sers + *servais) ?*

client, puisque celle-ci n'a pas encore été établie. Pour ce faire, il faudrait par exemple que le garçon vienne, qu'il essuie la table, arrange les chaises, etc. Le *alors* devient alors possible, ainsi d'ailleurs que l'imparfait. On retrouve au passage le rôle anaphorique de l'imparfait, signalé par de nombreux auteurs, en particulier Berthonneau-Kleiber, 1994.

Passons maintenant à la série (A), avec l'énoncé banal *Je voulais un jus d'orange*. On observe le même phénomène. Si le garçon ci-dessus se précipite vers le client dès son arrivée, et lui demande *Qu'est-ce que je vous sers ?*, la réponse ne peut être que *Je (veux + voudrais) un jus d'orange*, mais non *Je voulais un jus d'orange* – réponse qui conviendrait parfaitement en revanche dans la seconde situation imaginée ci-dessus. Autre exemple : supposons maintenant une personnalité en vue désireuse de recueillir dans une soirée des fonds pour la faim dans le monde. Montant sur l'estrade destinée aux discours, elle pourrait s'adresser à l'assistance en déclarant *ex abrupto* « Mesdames, messieurs, je me propose de mettre à contribution votre générosité pour une noble cause... ». Dans les mêmes circonstances, elle ne pourrait en aucun cas utiliser l'imparfait « Mesdames, messieurs, je me proposais de ... ». Si en revanche, une fois sur l'estrade, notre collecteur de fonds expose le dramatique état de malnutrition de certaines populations, il pourrait alors conclure son discours par *C'est pourquoi je me (propose + proposais) de mettre à contribution...*²⁵. Il pourrait d'ailleurs 'faire plus court' et déclarer : « Mesdames, messieurs, je serai bref. En venant ici, je me proposais de ... ». La raison de ces phénomènes est claire : dans chaque cas où l'imparfait est possible, il apparaît simultanément une période temporelle bien précise, et présentée comme telle : une cause précédemment exposée (*c'est pourquoi...*), ou une venue antérieure (*en venant ici...*). Lorsque cette condition n'est pas réalisée, comme dans le premier scénario imaginé, l'imparfait n'est pas possible, bizarre ou maladroit, et doit céder la place par exemple au présent²⁶. D'une façon générale, lorsque la période temporelle est entièrement dans le présent ou le futur, l'imparfait ne convient pas²⁷.

3.2. I.A. et passé

Autre propriété bien connue de l'imparfait standard : il qualifie une période temporelle entièrement située dans le passé²⁸. C'est pourquoi, entres autres choses²⁹, il est très difficile de caractériser une entité existant dans le présent par un énoncé à l'imparfait. D'où son opposition bien connue avec le passé composé : *Je*

25. Notons qu'en conformité avec une remarque précédente, le conditionnel *je me proposerais de* ne convient dans aucun des deux cas. Pour ce type d'usage du conditionnel, cf. le *conditionnel d'altérité* de Haillet, 2002.

26. Si donc il est vrai que ce type d'imparfait apparaît fréquemment à l'ouverture du dialogue (comme l'ont noté de nombreux auteurs), cela ne signifie nullement l'absence de contexte gauche, bien au contraire.

27. D'où l'étonnant contraste entre *venir* (la venue est antérieure à l'énonciation) et *aller* (l'action est contemporaine de l'énonciation, ou dans le futur) : Bonjour, monsieur, c'est l'infirmière, je (viens + vais) prendre votre température/Bonjour, monsieur, c'est l'infirmière, (je venais + *j'allais) prendre votre température.

28. Cf. par exemple Grevisse, et la position très fouillée et nuancée de Wilmet sur la question.

29. Cf. Anscombe, 1992.

*vous présente mon ami Max : ce n'est pas un inconnu, il (a fait + *faisait) la une des journaux, que l'on contrastera avec Je vous présente mon ami Max : ce n'est pas un inconnu, la semaine dernière, il (a fait + faisait) la une des journaux.* Nous allons montrer qu'il en est de même pour l'I.A., trait qui d'ailleurs transparait déjà dans les exemples donnés au paragraphe antérieur.

Commençons par la série (A), et considérons le cas d'un enseignant qui, ayant besoin du rétroprojecteur, doit aller le chercher dans une salle où officie un collègue – qu'il va donc devoir interrompre. Imaginons qu'il ouvre la porte de la salle de cours, et attende le moment propice. S'interrompant, le collègue pourrait lui adresser un *Bonjour ! Qu'est-ce que je peux faire pour vous ?*, auquel le demandeur pourrait répondre par *Oui, bonjour ! (Je veux + je viens + je venais + je voudrais + je voulais) prendre le rétroprojecteur.* Supposons maintenant que pris d'un excès de politesse et de scrupules, le demandeur veuille s'excuser de déranger au moment où il entre dans la salle de cours. Alors apparaît une opposition :

- (58) *Si ça ne vous dérange pas, (je veux + je viens + ?je venais + je voudrais + *je voulais) prendre le rétroprojecteur.*

On comprend pourquoi si on admet que la période temporelle que qualifie l'imparfait d'atténuation est, comme dans le cas de l'imparfait standard, entièrement située dans le passé. Le dérangement serait ainsi actuel ou futur, alors que sa cause est entièrement et strictement incluse dans le passé, sans possibilité de prolongement jusqu'à l'instant présent, d'où incompatibilité³⁰. C'est cette insertion stricte dans le passé qui fait que certains performatifs – peut-être même tous – dans leur usage performatif ne peuvent être fléchis à l'imparfait sans que disparaisse l'acte de langage visé, alors que le passé composé est susceptible de le récupérer. On comparera du point de vue de l'effectuation de la demande :

- (59) *Je vous (demande + demanderais + ai demandé) un peu de silence.*

- (60) **Je vous demandais un peu de silence.*

Deux autres arguments de même portée nous seront fournis par la combinaison avec certaines locutions prépositionnelles temporelles d'une part, et avec certaines expressions formulaires d'autre part³¹.

Le premier cas concerne des tournures comme *dans une heure/d'ici une heure/à l'instant*, qui s'opposent à une construction comme *pendant une heure* en ce que les trois premières embrayent nécessairement sur le moment de l'énonciation, alors que la seconde renvoie au moment de l'événement, en reprenant les termes de Reichenbach. Par ailleurs, les trois premières tournures ne peuvent renvoyer qu'à un moment futur, la seconde étant indifférente à cette donnée. On remarque alors immédiatement que notre imparfait d'atténuation se combine aisément avec la seconde tournure, difficilement avec les trois autres :

- (61) *Bonjour, docteur. Je vous appelle parce qu'il me (faut + faudrait + fallait) un entretien avec vous (pendant une heure + au plus tôt).*

30. Notons la possibilité de *je suis venu prendre*, compatible avec un présent, au contraire de *j'ai voulu prendre*. On peut dire *j'ai voulu prendre, mais je ne veux plus*, en aucun cas *Je suis venu prendre, mais je ne viens plus*. C'est sans doute ce qui fait que *je venais prendre* est meilleur que *je voulais prendre*.

31. Ces deux cas m'ont été signalés par D. Flament.

- (62) *Bonjour, docteur. Je vous appelle parce qu'il me (faut + faudrait + *fallait) un entretien avec vous (dans une heure + d'ici une heure + à l'instant).*

On observe des phénomènes analogues avec des expressions formulaires comme *s'il vous plaît, pardon*, etc., lorsqu'elles commentent l'action décrite dans l'énoncé qui suit. Or de telles expressions embrayent sur le moment de l'énonciation, et on imagine sans peine qu'elles ne pourront donc commenter une action totalement située dans le passé, et sans prolongement dans le présent. On constate alors les faits suivants :

- (63) — *Qu'est-ce que je peux faire pour vous ?*
— *(S'il vous plaît + pardon), monsieur, je (souhaite + souhaiterais + *souhaitais) m'entretenir avec le chef du personnel.*

Alors que sans les expressions formulaires, l'imparfait est tout à fait licite et banal.

La série (B) montre un comportement analogue quant au passé. Une première confirmation fera intervenir le type de verbe – d'ailleurs limité – qui y apparaît. Il s'agit *grosso modo* des mêmes verbes que dans (A), et ils possèdent la caractéristique suivante : ce sont des verbes téliques, décrivant une situation visant à une finalité. Ainsi *chercher* (*Vous cherchiez quelque chose ?*), *avoir besoin de* (*Vous aviez besoin d'autre chose ?*), *penser à* (*Vous pensiez à un article en particulier ?*), etc. Nous allons montrer que la situation évoquée se trouve dans le passé strict, la finalité visée pouvant fort bien être par exemple dans le futur, cas fréquent bien que non obligatoire. Pour ce faire, nous montrerons que l'imparfait est en fait impossible (alors que sont possibles d'autres temps) dans des offres à forme interrogative comportant des verbes téliques tels que la situation du procès subsumé se trouve totalement dans le présent et/ou dans le futur. On comparera de ce point de vue :

- (64) *Qu'est-ce qu'il lui faut, à la petite dame ?/Vous avez besoin d'autre chose ?/Vous souhaitez voir un article en particulier ?*
(65) *Qu'est-ce qu'il lui fallait, à la petite dame ?/Vous aviez besoin d'autre chose ?/Vous souhaitiez voir un article en particulier ?*
(66) *Qu'est-ce que je lui sers à la petite dame ?/Vous me montrez une pièce d'identité ?/Est-ce que ça vous dit, un petit alcool ?*
(67) *??Qu'est-ce que je lui servais à la petite dame ?/*Vous me montriez une pièce d'identité ?/*Est-ce que ça vous disait, un petit alcool ?³².*

Les exemples possibles rapportent un besoin, une nécessité, ou un état psychologique, antérieurs au moment de l'énonciation, alors que les exemples où l'imparfait ne convient pas font intervenir un procès présenté comme ayant éventuellement lieu au moment de l'énonciation ou à un moment postérieur. Autre argument : la combinaison avec certains déictiques temporels. On note en effet, avec l'imparfait standard, l'opposition entre *aujourd'hui* et *en ce moment*. Supposons par exemple un client régulier d'un commerce. Avec *aujourd'hui*, la différence entre le présent et l'imparfait est mince :

- (68) *Qu'est-ce qu'il lui (faut + fallait), aujourd'hui, à la petite dame ?*
(69) *Vous (avez + aviez) besoin d'autre chose, aujourd'hui ?*
(70) *Vous vous (intéressez + intéressiez) à un article en particulier, aujourd'hui ?*

32. Notons la bizarre répartition du conditionnel dans ces exemples : *Qu'est-ce que je (*lui servais + pourrais lui servir), à la petite dame ?/Vous (??me monteriez + pourriez me montrer) une pièce d'identité ?/Est-ce que ça (vous dirait + *pourrait vous dire), un petit alcool ?*.

En revanche, *en ce moment* fait le départ entre le présent et l'imparfait :

- (71) *Qu'est-ce qu'il lui (faut + *fallait), en ce moment, à la petite dame ?*
- (72) *Vous (avez + ??aviez) besoin d'autre chose, en ce moment ?*
- (73) *Vous vous (intéressez + ??intéressiez) à un article en particulier, en ce moment ?*

On comprend pourquoi : *aujourd'hui* comprend certes le moment présent, mais laisse ouverte la possibilité que le procès envisagé soit dans une portion d'aujourd'hui totalement située dans le passé, ce qui n'est pas le cas avec *en ce moment*, qui exige que la période envisagée pour le procès englobe le moment présent. C'est donc que l'I.A. présent dans la série (B) est temporel de la même façon que l'imparfait standard. Lequel, d'ailleurs, donne lieu aux mêmes phénomènes :

- (74) *Aujourd'hui, je (cherche + cherchais) un manuscrit que je n'arrive d'ailleurs pas à trouver³³.*
- (75) *En ce moment, je (cherche + *cherchais) un manuscrit que je n'arrive d'ailleurs pas à trouver.*

3.3. I.A. et propriété

Quatrième et dernière propriété enfin d'un énoncé à l'imparfait (standard) : le procès évoqué y est présenté comme une propriété de l'E.T. évoqué. Ainsi, les propriétés intrinsèques sont très généralement à l'imparfait, et supportent mal le passé composé : d'où une opposition comme *Louis XIV (avait + *a eu) le nez bourbon, ou encore Autrefois, cette porte (donnait + *a donné) sur la cour³⁴.*

Examinons donc (A) sous cet angle. Nous aurons recours au comportement spécifique bien connu de l'imparfait avec les successions temporelles. Comme l'affirme Anscombe, 1992, l'imparfait (standard) ne sert pas à présenter comme telle une succession temporelle. Ou bien rien n'indique qu'il y ait succession, et l'imparfait présente alors les deux événements comme simultanés (*Quand je suis arrivé, Max entrait, Lia sortait*). Ou bien la succession est indiquée, et l'imparfait alors vu comme 'en facteur commun'. Il peut s'agir d'un événement perçu comme unique (*Quand je suis arrivé, le feu était rouge, et après il était vert*), ou bien d'une succession temporelle habituelle (*Max entrait, donc Lia sortait*). On en déduit que dans une succession temporelle d'événements distincts sans possibilité d'interprétation itérative, l'imparfait standard sera problématique, ainsi pour *Quand je suis arrivé, je n'ai pas compris ce qui se passait : Max entrait, puis Lia ??sortait* versus *Max est entré, puis Lia est sortie*. Or on observe un comportement analogue de l'I.A. Supposons ainsi un restaurant où, après une certaine attente, le garçon se présente pour prendre la commande sur l'air de *Qu'est-ce que je peux faire pour vous ?*. Certaines réponses sont alors possibles, d'autres non :

- (76) *Je veux une entrée, et ensuite, une côte de bœuf bien saignante.*
- (77) *Je veux une entrée, et ensuite, je veux une côte de bœuf bien saignante.*
- (78) *Je voulais une entrée, et ensuite, une côte de bœuf bien saignante.*
- (79) *Je voulais une entrée, et ensuite, ??je voulais une côte de bœuf bien saignante.*

33. Ce sens d'une partie de *aujourd'hui* qui serait contenue dans le passé est ce qui donne lieu à la tournure *Pas plus tard qu'aujourd'hui, je cherchais un manuscrit que je n'arrive pas d'ailleurs pas à trouver...*

34. Cf. Nef, 1986, et Anscombe, 1992.

(78) consiste en un seul événement, désir [entrée et ensuite côte de bœuf], alors que (79) est constitué d'une succession temporelle de deux événements : désir [entrée], et ensuite désir [côte de bœuf], d'où la difficulté signalée.

Un exemple de (B) nous permettra de montrer le degré de finesse auquel permet parfois d'arriver cette distinction entre une succession d'événements présentés comme un événement unique, et la même succession, mais présentée cette fois comme une succession. Il fera intervenir l'adverbe temporel *ensuite*. Habituellement, il est relativement mobile, et peut occuper aussi bien la position frontale que la position finale, ainsi :

- (80) *Qu'est-ce qu'il lui faut, à la petite dame, ensuite ?/Et ensuite, qu'est-ce qu'il lui faut, à la petite dame ?*
 (81) *Vous avez besoin de quoi, ensuite ?/Et ensuite, vous avez besoin de quoi ?*
 (82) *Vous souhaitez voir quoi, ensuite ?/Et ensuite, vous souhaitez voir quoi ?*

Il est à mon avis significatif qu'avec l'I.A., les sujets parlants préfèrent de façon tranchée la position finale :

- (83) *Qu'est-ce qu'il lui fallait, à la petite dame, ensuite ?/?Et ensuite, qu'est-ce qu'il lui fallait, à la petite dame ?*
 (84) *Vous aviez besoin de quoi, ensuite ?/?/?Et ensuite, vous aviez besoin de quoi ?*
 (85) *Vous souhaitiez voir quoi, ensuite ?/?/?Et ensuite, vous souhaitiez voir quoi ?*

On comprend pourquoi : avec *ensuite* en position finale, tend à s'imposer l'interprétation mono-événementielle 'Il fallait [P, et ensuite Q]', alors que la position frontale favorise à l'inverse l'interprétation bi-événementielle, de type '[Il fallait P], et ensuite [Il fallait Q]', contraire donc à l'interprétation en termes de propriété. Notons qu'à l'aide d'une anaphore, on peut 'récupérer' une interprétation mono-événementielle, l'imparfait redevenant alors tout à fait possible :

- (86) *Et ensuite, qu'est-ce qu'il lui fallait d'autre, à la petite dame ?*
 (87) *Et ensuite, de quoi d'autre vous aviez besoin ?*
 (88) *Et ensuite, vous souhaitiez voir quoi d'autre ?*

3.4. I.A. et condition de bloc

Quatrième et dernière propriété de l'imparfait standard : il qualifie en bloc l'E.T. auquel il renvoie. D'où l'homogénéité du procès dénoté par un verbe à l'imparfait dans cet E.T. C'est l'origine de l'opposition entre *La nuit dernière, j'ai dormi profondément jusqu'à 2 h du matin* et *La nuit dernière, je dormais profondément jusqu'à 2 h du matin*³⁵. Dans le second énoncé, la précision *jusqu'à 2 h du matin* entraîne l'hétérogénéité de l'espace temporel dénoté par *la nuit dernière*, ce qui est incompatible avec la qualification 'en bloc' exigée par l'imparfait. Ces faits sont connus, nous n'insisterons pas. Il s'agit maintenant de montrer que notre I.A. n'est pas différent – du moins du point de vue de l'homogénéité – de l'imparfait standard. Considérons à cet effet les exemples suivants, dans le contexte fort banal que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, qui est que dans un restaurant, le garçon vient s'enquérir de la décision de clients :

- A (le garçon) : — Messieurs, vous avez fait votre choix ?
 B (un des clients) :
 a) — *Oui, je veux le menu du jour, mais sans l'entrée.*

35. Cf. Anscombe, 1992.

- b) — *Oui, je veux le menu du jour, mais pas l'entrée.*
- c) — *Oui, je voulais le menu du jour, mais sans l'entrée.*
- d) — *Oui, je voulais le menu du jour, ??mais pas l'entrée.*
- e) — *Oui, je voulais le menu du jour, *mais je ne voulais pas l'entrée*
- f) — *Oui, je voulais le menu du jour, mais je ne veux pas l'entrée.*

Les exemples a) et b) sont deux variantes tout à fait banales de la même intention, et ne sont là que pour servir d'étalon aux autres énoncés. Or, alors que c) est généralement accepté par les sujets parlants, d) et surtout e) font problème. L'hypothèse que l'I.A. entraîne la condition de bloc pour l'espace discursif qu'il qualifie – *i.e.* une condition d'homogénéité – permet de comprendre le phénomène. En effet, c) ne rompt pas cette homogénéité, puisqu'il a pour structure 'Je voulais [le menu du jour sans l'entrée]' ; d) et e) en revanche vont contre l'homogénéité, puisque l'imparfait du premier membre impose de voir le client comme autrefois rempli d'un certain vouloir. Le second membre, qui exprime un non-vouloir, également à l'imparfait, contrevient donc à la clause d'homogénéité. Et c'est bien l'imparfait qui est en cause, car dans f), un second membre au présent rétablit l'acceptabilité, puisqu'elle exprime alors le non-vouloir ici-maintenant du locuteur, hors donc de l'E.T. établi par l'imparfait du premier membre.

4. LA VALEUR DE L'I.A

4.1. La requête : demande et offre

Une fois acquis le statut temporel de l'imparfait d'atténuation, il nous reste à expliquer sa finalité, et par voie de conséquence son fonctionnement. Pour ce faire, j'ai recours à certains concepts que j'ai autrefois utilisés dans l'étude des actes de langage³⁶. Je considérerai que la langue nous permet d'effectuer certaines actions internes, que j'appellerai *actes de langage*, sans me prononcer ici sur la nature exacte de tels actes. J'admettrai cependant que certaines indications présentes dans les phrases permettent de déterminer tout ou partie des actes de langage que l'occurrence de cette phrase accomplit³⁷. Parmi les divers actes de langage possibles, j'appellerai **requête** tout acte de langage effectué par un locuteur L, et se présentant comme mettant le destinataire devant le choix de faire une certaine action A et plaire à L, ou de ne pas faire A et déplaire à L. Parmi les requêtes, il y a par exemple des impératifs comme *Tais-toi !, Fermez-moi cette porte !*, peut-être même tous les impératifs, mais aussi des interrogations comme *Quelle heure est-il ?* ou le classique *Pouvez-vous me passer le sel ?*. Parmi les requêtes, je distinguerai la **demande**, ou requête que L présente comme dans son intérêt, ainsi *Pouvez-vous me dire la date d'aujourd'hui ?* ; et l'**offre**, ou requête que L présente comme dans l'intérêt du destinataire, ainsi *Qu'est-ce que je peux vous offrir ?*. Je reviendrai plus tard sur le(s) moyen(s) de reconnaître ces deux types d'acte. La thèse concernant l'I.A. et que je vais maintenant exposer est la suivante :

- a) L'I.A. sert à faire une requête : une demande si la forme est assertive, et une offre si elle est interrogative.

36. Sur les notions utilisées dans tout ce paragraphe, cf. Anscombre, 1980.

37. Je ne reprends pas à mon compte l'hypothèse searlienne que tout acte de langage est composé d'un marqueur de force illocutoire appliqué à un contenu propositionnel.

b) L'imparfait est un marqueur d'une telle valeur, à savoir qu'il est à l'origine de la mise en œuvre d'un mécanisme aboutissant à un tel acte, sous réserve que soient remplies certaines conditions.

4.2. L'I.A. et la requête

Un premier critère que nous appliquerons sera celui du rapport d'un acte illocutoire au style indirect. Un critère imaginé par Anscombe, 1980, montre en effet que seuls les actes de langage³⁸ marqués – *i.e.* dont la présence est signalée dans la structure de l'énoncé par une marque spécifique – peuvent faire l'objet d'un rapport au style indirect, selon un schéma illustré par :

(89) *Il m'a dit : « Pouvez-vous descendre la poubelle ? » ... Il m'a demandé de descendre la poubelle.*

(90) *Il m'a dit : « La poubelle est pleine » † Il m'a demandé de descendre la poubelle.*

Bien entendu, je ne parle pas du rapport 'littéral' qui est normalement toujours possible : *Il m'a demandé si je pouvais descendre la poubelle* et *Il m'a demandé si la poubelle était pleine*, respectivement, mais du rapport mentionnant l'acte de langage effectué. On remarque alors que le rapport de l'acte est naturel dans (89), très problématique dans (90). Malgré la présence effective de cas douteux, ce critère sépare effectivement deux catégories de requêtes.

Appliquons ce critère à quelques-uns de nos exemples, en supposant qu'ils sont énoncés dans un contexte adéquat :

(91) *Il m'a dit : « J'avais besoin d'un maillot de bain » ... Il m'a demandé un maillot de bain.*

(92) *Il m'a dit : « Je désirais vous présenter des excuses » ... Il m'a présenté ses excuses.*

(93) *Il m'a dit : « Je me proposais de vous parler de mon projet » ... Il m'a proposé de me parler de son projet.*

(94) *Il m'a dit : « Il me fallait un rendez-vous pour demain » ... Il m'a demandé un rendez-vous pour le lendemain.*

exemples qui relèvent de la série (A). Passons à la série (B), en supposant réalisés les contextes adéquats :

(95) *Qu'est-ce qu'il lui fallait, à la petite dame ?*

(96) *Vous aviez besoin d'autre chose ?*

(97) *Vous souhaitez voir un article en particulier ?*

On remarque immédiatement que si le rapport littéral est possible – ainsi *Il m'a demandé s'il me fallait autre chose* – aucune autre paraphrase ne semble convaincante, ce qui semble aller contre notre hypothèse. Il n'en est en fait rien. Tout vient de ce que *demander* est ambigu, et signifie aussi bien 'exiger quelque chose' (*Il m'a demandé si j'avais l'heure*) que 'proposer quelque chose' (*Il m'a demandé si je voulais un coup de main*). Or il n'existe pas de verbe, imaginons par exemple un *servicier*, qui permettrait de faire de (96) une paraphrase du style de *Il m'a servié autre chose* signifiant 'Il m'a offert ses services pour si je voulais autre chose'. Il nous faut donc trouver un moyen détourné de mettre en évidence l'acte de langage accompli. Deux arguments militent cependant en faveur de notre analyse.

38. J'utilise la terminologie 'actes de langage' pour ne pas avoir à prendre parti pour telle ou telle autre théorie particulière de l'illocutoire, ce qui était le cas dans Anscombe, 1980, 1981.

Considérons tout d'abord (96) et (97), très proches par la forme. Une première remarque est qu'il s'agit d'interrogations par intonation, et qu'avec la même valeur d'invitation, l'interrogation par *est-ce que* ne convient qu'au présent :

(98) *Est-ce que vous (avez besoin + ??aviez besoin) d'autre chose ?*³⁹.

(99) *Est-ce que vous (souhaitez + ??souhaitiez) voir un article en particulier ?*

C'est donc que l'interrogation par intonation possède une caractéristique qui permet cet imparfait, et que ne possède pas l'interrogation en *est-ce que*. Par ailleurs, (96) et (97) sont des fausses questions alternatives, puisque une réponse limitée à *oui/non* serait certes possible, mais totalement inappropriée. *Oui* doit être suivi d'une demande, et *non* seul n'est pas la réponse attendue, celle-ci étant plutôt du genre *Non, je regardais juste*, où le *juste* renvoie précisément à une demande qui n'a pas lieu. Pour ce qui est de (95), il ne s'agit pas à proprement parler d'une demande d'information, puisque la réponse *Un x* (entre autres possibilités) vaut demande⁴⁰ – ce qui permet d'interpréter (95), (96) et (97) comme porteuses d'une offre, ou du moins ne s'oppose pas à une telle interprétation.

Un second argument nous sera fourni par l'opposition entre *s'il vous plaît* et *à tout hasard* lorsqu'ils sont combinés à des requêtes, seul cas que j'envisagerai ici. Selon Anscombe, 1980, « ...*s'il vous plaît* marque une requête dont le locuteur prend en charge l'intérêt, mais dont il fait comme si elle n'était pas dans l'intérêt du destinataire... En revanche, *à tout hasard* accompagne une requête que le locuteur présente comme dans l'intérêt éventuel du destinataire... » (p. 97 sq.). Quelques mots à propos de cette analyse. Pour ce qui est de *s'il vous plaît*, le trait semble acquis. Si par exemple dans une salle de cours, un élève se plaint d'avoir trop chaud, on pourra lui dire *Ouvrez donc la fenêtre*, mais non *Ouvrez la fenêtre, s'il vous plaît*, ce second énoncé pouvant être en revanche adressé à un ou plusieurs élèves ne s'étant pas plaints. Par ailleurs, alors que *Fais-le pour moi, s'il te plaît* est banal, *Fais-le pour moi, à tout hasard* est fort curieux. *À tout hasard* ne se présente donc pas comme dans l'intérêt du locuteur. S'agit-il réellement de l'intérêt du destinataire ? Imaginons que A doive partir en voyage le lendemain, et craigne les embouteillages. B pourrait lui dire *Partez tôt, à tout hasard* mais non *Partez tôt, s'il vous plaît*. Ce qui semblerait confirmer l'analyse ci-dessus. Certains cas semblent cependant problématiques. Supposons en effet que A ait mal à la tête. Il pourrait dire (entre autres choses) *J'ai mal à la tête. Pouvez-vous me donner une aspirine, s'il vous plaît*, conformément à la valeur que nous avons attribuée à *s'il vous plaît*. Il ne pourrait en revanche guère dire *J'ai mal à la tête. Pouvez-vous me donner une aspirine, à tout hasard ?*. Soit maintenant le dialogue : A : — *J'ai mal à la tête* ; B : — *Tu devrais prendre une aspirine* ; A : — *L'aspirine ne me fait aucun effet, mais si ça peut te faire plaisir... Pouvez-vous me donner une aspirine, à tout hasard ?* On note le double rôle de *à tout hasard*. D'une part, A ne sait pas si l'aspirine aura un effet ou non, et d'autre

39. Nous n'envisagerons pas ici l'interrogation par inversion, qui ne s'utilise pas à l'oral, sauf dans certaines formes figées comme *Puis-je... ?*. Remarquons qu'elle ne convient pas non plus : *??Voulez-vous quelque chose ? / ??Cherchiez-vous quelque chose ?*

40. Interprétation qui n'est pas générale, et n'a lieu qu'avec certaines formes interrogatives bien précises. Ainsi la réponse *Un x* à *Il manque quelque chose ?*, peut n'avoir que simple valeur d'information.

part, il fait cette demande non pas dans l'intérêt du destinataire à proprement parler, mais dans l'intérêt de son interlocuteur⁴¹, pour lui faire plaisir.

On déduit de ce qui précède que *s'il vous plaît* sera compatible avec la demande, et à tout hasard avec l'offre, puisque l'offre est une requête que le locuteur présente comme étant dans l'intérêt du destinataire. Appliquons ce critère à nos exemples : on constate effectivement que les formes assertives se combinent avec *s'il vous plaît*, et les formes interrogatives avec à tout hasard :

- (100) *S'il vous plaît, j'avais besoin d'un maillot de bain.*
- (101) *S'il vous plaît, je désirais vous présenter des excuses.*
- (102) *Je me proposais de vous parler de mon projet, s'il vous plaît⁴².*
- (103) *S'il vous plaît, il me fallait un rendez-vous pour demain.*
- (104) *Qu'est-ce qu'il lui fallait, à la petite dame (à tout hasard + ??s'il vous plaît) ?*
- (105) *Vous aviez besoin d'autre chose (à tout hasard + *s'il vous plaît) ?*
- (106) *Vous pensiez à un article en particulier (à tout hasard + *s'il vous plaît) ?⁴³*

4.3. Le mécanisme de requête de l'i.A

Dernier point enfin : quel mécanisme permet à l'imparfait de conduire – dans des circonstances déterminées – à cette valeur finale de requête ? Car le problème est d'une part de montrer qu'un mécanisme commun donne, selon les cas, une demande ou alors une offre ; et, second problème, que ce mécanisme n'est pas *ad hoc*, et fonctionne également dans d'autres circonstances et avec d'autres constructions.

Je voudrais tout d'abord préciser les grandes lignes de ma position. Certes, comme nombre d'autres avant moi, je considère que l'imparfait de politesse est tout aussi temporel que ceux qui ne sont pas de politesse, et qu'il introduit par conséquent une certaine distance entre le passé et le présent. Cependant, en disant par exemple *Je voulais un maillot de bain*, c'est « moi-ici-maintenant » qui fait une requête, et non « moi-ailleurs-tout à l'heure ». Une position classique serait qu'en mettant en scène ce « moi-ailleurs-tout à l'heure » qui exprime un besoin ou manifeste un désir, j'introduis une distance, et cette distanciation (ou encore 'rupture') est à l'origine de la politesse. Elle atténue le caractère éventuellement brutal de l'affirmation de la réalité, elle la déréalise, d'où la politesse. Or comme noté en particulier par Berthonneau-Kleiber (1994), cette explication n'explique ni pourquoi cette distanciation donne lieu à une politesse, ni comment la demande désactualisée perdure de façon incontestable jusqu'au moment présent.

La possibilité de rapport d'un acte de langage au style indirect aura sans doute indiqué au lecteur sur quelle voie je compter m'engager. J'ai en effet utilisé ces critères pour l'étude des *actes illocutoires dérivés* (également appelés *actes indirects*),

41. En ce sens, la contrainte 'dans l'intérêt du destinataire' est trop forte, il faudrait probablement dire 'dans l'intérêt d'un des personnages du discours autre que le locuteur', ce personnage pouvant bien entendu être et étant souvent le destinataire.

42. On note que dans cet exemple, à tout hasard est également possible. C'est que le désir du locuteur est dans son intérêt, mais présenter un projet peut être aussi vu comme dans l'intérêt du destinataire ('mon projet peut vous intéresser', cf. le but visé par la fameuse publicité pour une banque *Votre argent nous intéresse*).

43. Il faut ici comprendre le à tout hasard comme signifiant 'Je dis ça pour vous rendre service'. Il est alors muni d'une intonation propre qui n'est pas celle de l'interrogation, et est souvent précédé d'une sorte de pause.

en particulier lorsqu'ils sont marqués, *i.e.* liés systématiquement à la présence de certains éléments lexicaux ou morphologiques⁴⁴. Cette thèse permet d'expliquer – avant même d'entrer dans le détail des mécanismes en jeu – d'une part qu'il y ait requête, et d'autre part pourquoi il y a politesse. Bornons-nous pour l'instant aux cas de type *Je voulais un maillot de bain*. Il y a requête⁴⁵ parce qu'il y a illocutoire dérivé, de la même façon qu'il y a requête du locuteur dans *Pouvez-vous me passer le sel ?* ou dans *Voulez-vous une petite bière ?*, bien que le locuteur *hic et nunc* soit au départ dépeint comme simplement interrogeant une possibilité ou s'enquérant d'un désir. Et il y a politesse parce que dans la plupart des cas de dérivation – en tous cas ceux concernant la requête – la politesse semble en être la principale motivation. La raison en est que la demande est considérée comme impolie – c'est une règle qu'on enseigne aux enfants dès leur plus jeune âge : *C'est pas poli de demander*. Avec son corollaire – car il faut bien arriver à demander malgré tout – *Il y a la façon de demander...* Et que donc toute exigence s'effectuant par le biais d'un détour⁴⁶ sera perçue comme plus polie qu'une requête abrupte. La politesse repose donc sur un double mécanisme : un premier mécanisme de dérivation illocutoire qui, au travers d'un fonctionnement que nous expliciterons plus loin, aboutit à une requête. La loi de discours formulée plus haut, valable dans le cas d'une demande, peut alors s'appliquer : il n'a pas demandé, ou du moins il y a mis les formes, il est poli. Notons que ce n'est pas le détour qui fait la politesse : c'est le détour dans le cas d'une demande. Car il ne suffit pas qu'il y ait détour pour qu'il y ait politesse. Une question de type rhétorique comme *Elle n'est pas bonne, ma soupe ?* énoncée par un restaurateur est vraisemblablement moins polie que la question directe *Comment est-elle, ma soupe ?* Et ne parlons pas des insultes, qui sont des illocutoires dérivés lexicalisés⁴⁷.

Il nous reste à expliciter deux choses : a) la nature du mécanisme de dérivation dans le cas des requêtes qui sont des demandes (cas *Je voulais un maillot de bain*) ; b) comment il se fait que ce même mécanisme joue également dans les cas de requêtes qui sont des offres (cas de *Vous vouliez quelque chose ?*). Pour des raisons de longueur, je me bornerai ici à l'élucidation du cas a) – le cas b) peut s'y ramener, en

44. Berthonneau-Kleiber envisagent également une solution en termes d'acte indirect, mais ne justifient guère la présence d'un tel acte. Par ailleurs, ils ne semblent pas avoir eu connaissance des travaux de Anscombe, 1980, 1981, sur les actes dérivés et les différents critères les concernant, ni de Diller, 1977, qui traite déjà en termes de dérivation illocutoire (acte indirect) le conditionnel de « politesse ».

45. Très précisément *demande* au sens précisé plus haut.

46. On notera que j'ai dit *détour* et non *distance*. Au lieu de dire à son vis-à-vis d'ouvrir la fenêtre, on l'interroge sur sa capacité à y parvenir, ce qui vaut requête. Il y a détour, mais non distance.

47. Ce qui est dit ici ne concerne donc que le français. La conclusion en est que ce n'est pas parce qu'il y a dérivation illocutoire/acte indirect qu'il y a politesse, mais parce que dans un certain nombre de cas, le fait qu'il y ait cette dérivation coïncide avec un type de distance conforme à certaines normes sociales. Car pour qu'une distanciation soit vue comme une conduite de politesse, il faut un code qui en décide ainsi. *Je refuse de vous écouter* est une forme de distanciation, mais rarement considérée comme polie. Par ailleurs, il conviendrait avant de parler de politesse – remarque également valable pour moi –, de faire une étude circonstanciée de ce qu'est la politesse par exemple dans notre société, et de comment elle se reflète en langue. On éviterait ainsi de prendre pour un concept opératoire une idée de la politesse qui a plus à voir avec une intuition vague qu'avec une étude un peu élaborée. Cf. par exemple les travaux de Brown & Levinson sur ce sujet

faisant par exemple intervenir la description de l'interrogation de Anscombe-Ducrot, 1981, analysée et améliorée par Haillet, 2002.

Je commencerai par rappeler brièvement les grandes lignes de la théorie des actes dérivés. L'idée de base, inspirée d'ailleurs de la théorie des actes indirects de Searle, 1975, est que certains actes (dits *actes primitifs*) ne sont pas accomplis lors de l'énonciation, mais servent en quelque sorte de tremplins à un autre acte (dit *acte dérivé*). Ce passage s'effectue par le moyen d'une *loi de discours* qui est lexicalisée dans un certain item, le *marqueur de dérivation*, lequel est responsable de sa mise en œuvre. Ainsi, dans le bien connu *Pouvez-vous me passer le sel ?*, l'acte primitif de question sert de base à un acte dérivé de demande, moyennant la loi de discours bien connue 'interroger quelqu'un sur ses capacités à effectuer une action A revient à lui demander d'exécuter A'. Mais il y a plus : dans la mesure où le marqueur de dérivation se contente de faire jouer une loi de discours, la dérivation n'est pas obligatoire. L'interprétant peut toujours décider (y compris de mauvaise foi) que ne sont pas réunies les conditions qui permettent de – voire obligent à – l'appliquer. La langue a donc prévu des dispositifs obligeant à dériver, à savoir les *hypermarqueurs*. Parmi de tels hypermarqueurs, citons en premier lieu le détachement⁴⁸. On remarque ainsi⁴⁹ que :

(107) *Je crois que Max va venir.*

est un énoncé ambigu entre l'assertion d'une croyance et une espèce d'attitude de croyance, très proche de la performativité. La différence apparaît clairement sur les possibilités d'enchaînement avec et sans détachement :

(108) *Je crois que Max va venir, car je suis optimiste.*

(109) **Max va venir, je crois, car je suis optimiste.*

Mon hypothèse sera que la valeur très générale de demande liée à nos exemples assertifs à l'imparfait (je rappelle qu'il s'agit de (A)) est le fait d'une dérivation illocutoire, et que l'imparfait y joue le rôle d'un hypermarqueur⁵⁰. Pour le montrer, il nous faut identifier l'acte primitif, les marqueurs, ainsi que la loi de discours et la façon dont elle agit. Il nous faudra enfin expliquer pourquoi l'imparfait convient si bien à cet usage, et non par exemple le passé composé. Or de nombreux arguments jouent en faveur de cette hypothèse :

(i) Tout d'abord, l'imparfait n'est pas le seul temps qui donne lieu à des phénomènes de ce type. Comparant en effet :

(110) *J'aime que tu m'embrasses.*

(111) *J'aimerais que tu m'embrasses.*

Diller, 1977, remarque que le présupposé [Tu m'as embrassé] présent dans (110) a disparu de (111). D'où l'idée que la demande présente dans (111)⁵¹ est un dérivé d'un acte primitif d'assertion qui serait (110), la loi de discours étant quelque chose comme 'affirmer qu'on aime x revient à demander la réalisation de x'. Le

48. Avec ou sans copie, selon les cas. Je n'entre pas dans ces détails, ils n'ont pas leur place ici.

49. Anscombe, 1980.

50. Ma solution diverge donc sur ce point de celle de Berthonneau-Kleiber, qui font de l'imparfait un simple marqueur d'acte indirect.

51. Et dans quelques autres du même type avec en particulier *pouvoir, faire plaisir, vouloir*, et des tournures comme *je mangerais bien..., je boirais bien..., je prendrais bien..., j'irais bien..., etc.*, dans lesquelles le rôle de *bien* semble primordial. Il semble en effet transformer les verbes auxquels il s'applique en des espèces de modaux : *je prendrais bien* = 'j'aimerais prendre', *j'irais bien* = 'j'aimerais aller', etc.

conditionnel, en bloquant le présupposé, force en quelque sorte la dérivation, et fonctionne ainsi comme un hypermarqueur.

On peut remarquer un certain nombre d'analogies entre le conditionnel étudié par Diller, 1977, et notre I.A. – même si, par ailleurs, ils ont leur spécificité, et ne sont pas substituables partout. Ainsi, l'I.A. est selon nous un temps du passé, et le conditionnel est souvent considéré comme 'un futur du passé'. Dans le cas de (110), le passé apparaît sous la forme d'un présupposé qui renvoie à une situation vue comme antérieure au moment de l'énonciation. Comme l'imparfait, le conditionnel projette un fait du passé vers le futur. Un certain nombre de verbes fréquents dans ce type d'utilisation sont communs, ainsi *vouloir, avoir à, demander, avoir besoin, désirer*, etc. Faire donc l'hypothèse que tout comme le conditionnel, l'imparfait est un hypermarqueur, n'est pas *a priori* déraisonnable⁵².

(ii) Comme nous l'avons déjà signalé, les verbes rendant possible ce rôle d'I.A. ne sont pas quelconques : ils sont en nombre limité, en fait très petit, observation compatible avec l'hypothèse que ce sont des marqueurs de dérivation. Si en effet la dérivation était possible avec à peu près n'importe quel verbe, notre hypothèse perdrait *ipso facto* de sa pertinence. Or ces mêmes verbes se retrouvent également au présent pour indiquer des actes dérivés, par exemple : *Qu'est-ce que vous (voulez + désirez + cherchez) ?*, *Je tiens à vous présenter mes plus sincères excuses*, *Je souhaite m'entretenir avec vous*, *Je viens relever votre compteur*, *Je passe juste pour prendre mon agenda*, *Je me propose de vous parler d'un projet qui me tient à cœur*, etc.

(iii) Non seulement ils sont en petit nombre, mais ils sont de plus téléiques, le but qu'ils visent étant l'obtention d'un objet x ou l'effectuation d'une action A (*chercher, désirer, avoir besoin de, falloir, avoir à (demander), souhaiter, avoir l'intention de*, etc., pour citer les principaux). Ce qui nous met sur la voie de la loi de discours qu'ils mettent en jeu et qui leur est liée, quelque chose comme :

(L) L'affirmation d'un besoin est une demande de satisfaire ce besoin.

Loi tout à fait banale, et que nous faisons jouer chaque fois que nous proférons des énoncés comme *J'ai besoin d'un stylo* ou *Il me faut un numéro de téléphone où vous joindre*, etc.

Reste donc à expliquer pourquoi l'imparfait convient particulièrement bien à l'activation de cette loi, et non par exemple le passé composé, ou plus exactement que les propriétés que nous avons dégagées pour l'imparfait – y compris d'atténuation – le rendent particulièrement apte à jouer ce rôle. Le problème est en effet de passer de l'expression d'un besoin à l'imparfait – donc d'un besoin totalement situé dans le passé – à la non-satisfaction présente de ce même besoin, et de là une demande (présente) de satisfaire ce besoin (présenté au départ comme passé). Ce qui est en effet assez surprenant, c'est que l'expression au passé composé d'un besoin non satisfait peut également être interprétée comme une demande. À l'assertion :

(112) *Hier, j'ai cherché partout le numéro de téléphone de Max, et je ne l'ai pas trouvé.*

le commentaire :

(113) *Je l'ai, je vais te le donner.*

52. Comme déjà remarqué antérieurement, l'imparfait et le conditionnel ont tous deux des usages 'ludiques' : *Toi tu (étais + serais) le gendarme, et moi (j'étais + je serais) le voleur*. Il est donc peut-être possible de réunir tous les emplois de l'imparfait dans une description unitaire.

ne présente aucun caractère anormal, ce qui montre que (112) peut éventuellement être vu comme une demande, même si rien n'y force. Les situations envisagées où l'I.A. est possible possèdent donc des caractéristiques bien spécifiques. On note en effet que toutes ces situations sont des dialogues où la personne qui utilise l'I.A. est de par le contexte en position de demandeur⁵³, fait particulièrement patent dans le cas du commerce, restaurant ou boutique de maillots de bain. Or dans une telle configuration, c'est l'imparfait et l'imparfait seul qui convient, comme le montre la comparaison entre les deux dialogues suivants :

- (114) A : — *Tiens ! Vous sortez de la boutique sans rien acheter ?*
B : — *Je cherche du beurre, et je n'en trouve pas/Je cherchais du beurre, et je n'en ai pas trouvé/J'ai cherché du beurre, et je n'en ai pas trouvé.*
A : — *Est-ce que je peux vous aider, madame ?*
B : — *Je cherche du beurre, et je n'en trouve pas/Je cherchais du beurre, et je n'en ai pas trouvé/??J'ai cherché du beurre, et je n'en ai pas trouvé.*

Ce contraste montre que la loi (L) ne s'applique pas dans le cas du passé composé. Pourtant, le passé composé est un temps du passé, tout comme l'imparfait, et l'on s'accorde généralement à dire que le passé composé peut 'être prolongé' jusqu'au présent. L'exemple (114) ci-dessus semble montrer que c'est l'inverse qui se produit : le passé composé est incapable de relayer une demande passée jusqu'au présent, alors que l'imparfait y réussit fort bien. Cet apparent paradoxe provient à mon avis d'un certain nombre de confusions et d'approximations. Tout d'abord, il n'y a pas à proprement parler de demande passée : en disant *J'ai cherché* ou *Je cherchais* la personne se présente comme ayant eu une certaine intention manifestant un certain besoin à quelque moment du passé. En effet, s'il en était autrement, la personne disant *J'ai voulu* ou *Je voulais* aurait dans le passé fait une demande à l'aide de *Je veux*, ce qui atténuerait quelque peu la 'politesse' attribuée à l'emploi du passé. Le *Je veux* n'est en effet socialement acceptable et accepté que lorsqu'il signifie 'désirer' au sens strict, et non lorsqu'il sert à ordonner. En utilisant le passé – *Je voulais* ou *J'ai voulu* – le locuteur décrit un désir et donc un besoin entièrement situé dans le passé. Un second point est que la notion de 'prolongement jusqu'au présent' est quelque peu floue. Elle recouvre en fait deux notions bien distinctes. La première correspond à l'idée que les conséquences⁵⁴ de la situation décrite à un temps du passé peuvent aller jusqu'au moment présent. Dans cet emploi, c'est le passé composé qui s'impose, l'imparfait étant maladroit ou impossible. On comparera ainsi (Anscombe, 1992) :

- (115) *On ne peut pas entrer par cette porte : hier, la clé s'est cassée dans la serrure.*
(116) *On ne peut pas entrer par cette porte : *hier, la clé se cassait dans la serrure.*

ou encore :

- (117) *Max est épuisé : hier, il (a travaillé + ??travaillait) jusqu'à cinq heures du matin.*

Seconde acception du terme, la notion de prolongement correspond à l'idée que l'intervalle mis en place par un temps du passé peut être dilaté jusqu'au moment présent. Cette fois-ci, et à l'inverse de la précédente, c'est le domaine par excellence de l'imparfait, comme on peut le voir sur les paires oppositives :

53. Cette caractéristique est également notée par Berthonneau-Kleiber, 1993.

54. Je prends ici 'conséquence' en un sens très intuitif, ainsi que son corrélat 'cause'. On trouvera une analyse plus pointue dans Anscombe, 1992.

(118) *Max habite peut-être encore à Paris : ?il y a habité l'année dernière.*

(119) *Max habite peut-être encore à Paris : il y habitait l'année dernière.*

C'est exclusivement dans ce second sens que nous prendrons la notion de prolongement. D'où vient cette curieuse propriété ? En fait, une des différences fondamentales entre le passé composé et l'imparfait est que le premier est de nature événementielle – il dit qu'une certaine entité intemporelle a été le siège d'un événement localisé dans le passé, alors que le second dit d'une entité située dans le passé que le procès évoqué dans l'énoncé en est une propriété⁵⁵. On comprend donc que l'imparfait se prête mieux à un prolongement au sens précisé ci-dessus. Le passé composé en effet, de par son caractère événementiel, a tendance à considérer le procès comme clos dans le passé, sauf peut-être quant à ses conséquences – mais il s'agit alors d'un prolongement au premier sens du terme. L'imparfait à l'inverse, de par son côté intemporel et statif, est particulièrement apte à être étendu jusqu'au moment présent⁵⁶. D'où le contraste entre (118) et (119), et ce bien qu'il semble à première vue – comme le notent d'ailleurs Berthonneau-Kleiber, 1994 – que tant le passé composé que l'imparfait laissent ouvertes les deux possibilités : le procès est toujours/n'est plus valide.

Nous pouvons maintenant préciser le mécanisme qui déclenche l'application. Au départ, l'énoncé à l'imparfait est produit dans un contexte où son locuteur est clairement dans une position de demandeur. L'énoncé étant à l'imparfait, son locuteur exprime un certain besoin passé. Dans la mesure où tout se passe dans un contexte de demande, et où rien n'indique que le besoin ait été satisfait, ce besoin est prolongé jusqu'au moment présent – ce que ne pourrait faire un énoncé au passé composé, comme nous l'avons vu. Et dans la mesure où le besoin apparaît dans le présent, la loi (L) peut alors s'appliquer, qui conduit à une demande. Le rôle de l'imparfait apparaît ainsi clairement : c'est son côté statif et homogénéisant – et non comme le pensent Berthonneau-Kleiber, 1994, ses propriétés anaphoriques – qui permet la complétion jusqu'au moment présent du procès, possibilité impossible avec le passé composé. Car la loi de discours n'est pas le fait de l'imparfait : elle est liée, nous l'avons vu, à la nature télélique des syntagmes verbaux utilisés. Ce que fait l'imparfait, dans les contextes spécifiques concernés, c'est de permettre que soient satisfaites toutes les conditions qui obligent à appliquer cette loi. Il s'agit donc bien d'un rôle d'hypermarqueur.

55. Pour les détails de cette analyse, cf. Anscombe, 1992.

56. Ce qui ne signifie pas que l'intervalle temporel dénoté par l'imparfait ne soit pas contenu entièrement dans le passé, ce que d'ailleurs montrent très bien des énoncés comme (116) ou (117). En fait, ce prolongement semble n'être possible qu'avec les propriétés, et non avec des événements. Dans le cas présent, la propriété ou l'état est quelque chose comme 'être dans le besoin de x'. L'imparfait dit alors que ce besoin a été la situation envisagée dans un intervalle entièrement contenu dans le passé. Comme je l'ai d'ailleurs sommairement indiqué, une autre loi indique que tout besoin du passé non satisfait dans le passé peut être considéré comme valable au moment présent. C'est sur la non-satisfaction/satisfaction d'un besoin que repose le contraste : *Max doit être fou d'inquiétude. Hier, il cherchait sa fille/Max doit être fou d'inquiétude. Hier, il cherchait sa fille, et il ne l'a pas trouvée. Il y a l'imparfait dans les deux cas, mais dans le premier, il n'y a pas d'état apparent pouvant être prolongé jusqu'au présent, au contraire du second. En fait, il est possible que le mot de *prolongement* que j'ai utilisé ne soit pas entièrement adéquat, et qu'il faille plutôt parler de *transfert de validité* : tout état de besoin passé non satisfait peut voir sa validité transférée au moment présent. Ce point resterait à étudier dans le détail.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. (1980), « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications*, n° 32, pp. 61-124.
- ANSCOMBRE J.-C. (1981), « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire », *Cahiers de linguistique française*, n° 3, pp. 75-124.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1986), « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue Française*, n° 72, pp. 4-39.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1990), « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in *Fonctionnalisme et pragmatique*, J.-C. Anscombe & G. Zaccaria éd.s., Edizioni Unicopli, Milan, pp. 43-150.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1992), « Imparfait et passé composé : des forts en thème/propos », *Information grammaticale*, n° 55, pp. 43-53.
- ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O., « Interrogation et argumentation », *Langue Française*, n° 52, pp. 5-22.
- ARRIVÉ, M., GADET, F., GALMICHE, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Éd. Flammarion, Paris.
- BERTHONNEAU, A.-M., KLEIBER, G. (1993), « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages*, n° 112, pp. 55-72.
- BERTHONNEAU, A.-M., KLEIBER, G. (1994), « Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique*, n° 29, pp. 59-92.
- BRES, J. (1999), « L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même », *Cahiers de praxématique*, n° 32, pp. 87-117.
- DILLER, A.-M. (1977), « Le conditionnel marqueur de dérivation illocutoire », *Semantikos*, II, n° 1, pp. 1-17.
- DILLER, A.-M. (1984), *La pragmatique des questions et des réponses*, Gunter Narr Verlag, Tübingen.
- DUROT, O. (1979), « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte*, n° 60, pp. 1-23.
- GREVISSE, M. (1980), *Le bon usage*, Éd. Duculot, Paris-Gembloux.
- HAILLET, P. P. (2002), *Le conditionnel en français*, Éd. Ophrys, Paris.
- LEEMAN, D. (1994), *Grammaire du verbe français*, Coll. « Nathan Université », Nathan, Paris.
- MOURELATOS, A. (1978), « Events, Processes, and States », *Linguistics and Philosophy*, 2, n° 3, pp. 415-434.
- NEF, F. (1986), *Sémantique de la référence temporelle en français*, Peter Lang, Berne.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- ROHRER, C. (1980), « L'analyse logique des temps du passé en français », in *Actes du XVI^e Congrès International de linguistique et philologie romane*.
- ROSIER, L. (à paraître), « L'imparfait ventriloque ? », *Langue Française*.
- SEARLE, J.R. (1975), « Indirect Speech Acts », in *Syntax and Semantics*, vol. III : Speech Acts, Cole, P. & Morgan, J. éd.s., New-York, Academic Press, pp. 59-82.
- SCHOET, H. G. (1968), *Le système verbal du français contemporain*, Mouton, La Haye-Paris.
- TASMOWSKI, L. (1985), « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française*, n° 67, pp. 59-77.
- VENDLER, Z. (1967), « Verbs and Times », *Linguistics and Philosophy*, Cornell University Press, Ithaca-New-York, pp. 97-121.
- WARTBURG, W. VON, ZUMTHOR, P. (1958), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Mouton, La Haye-Paris.
- WEINREICH, H. (1973), *Le temps*, Éd. du Seuil, Paris.
- WILMET, M. (1983), « L'imparfait forain », *Romanica Gandensia*, XX, pp. 158-67.
- WILMET, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Éd. Duculot, Louvain-la-Neuve.